

REGLEMENT INTERIEUR

Salle Fitness , Espace Aérobie

La capacité maximale d'accueil de la salle est de 25 personnes.

Tout utilisateur d'appareil appartenant au Club de l'Avenir Evianais doit fournir **un certificat médical** de non contre-indication à la pratique de la discipline requise.

Il est demandé impérativement à chacun de **respecter les horaires** de début et de fin des cours.

HYGIENE - TENUE

Les équipements doivent être utilisés avec tout le soin requis.

Pour le bien être de chacun, merci de bien vouloir respecter les consignes suivantes :

- Le port de vêtements et de **chaussures de sport** (baskets à semelles propres) **spécifiques et exclusifs** de toute autre utilisation sont de rigueur pour accéder à la salle de fitness.
- L'utilisation des appareils **pieds nus est interdite**
- La pratique torse-nu est interdite.
- **Une serviette personnelle est obligatoire** pour utiliser les tapis de sol et les appareils
- Il est interdit de se déshabiller en dehors des vestiaires.
- Il est interdit de manger, cracher, fumer.
- **Seules les bouteilles d'eau sont autorisées** à l'intérieur de la salle.
- Des casiers à fermeture individuelle (cadenas non fournis) sont mis à disposition des adhérents uniquement pendant leur temps d'entraînement.

